



Bilan 2012

L'activité de l'Etat en Champagne-Ardenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE



J'ai été nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, lors du Conseil des ministres du 16 janvier 2013. Fidèle à l'esprit de la continuité de l'Etat, je vous présente ce rapport des activités des services régionaux, pour l'année 2012.

L'année 2012 a été marquée par une conjoncture économique difficile, dans un contexte de progression de la demande d'emploi non satisfaite et d'activité économique peu soutenue. Les services de l'Etat ont consacré des moyens importants aux mesures de soutien à la compétitivité des entreprises et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des jeunes et des personnes en difficultés.

Parallèlement, l'Etat a poursuivi son implication dans les domaines structurants pour la Champagne-Ardenne : la croissance verte, avec le développement de la filière forêt-bois, les infrastructures de transport, avec l'aménagement de l'A304, et plus globalement avec la mise en œuvre territoriale des investissements d'avenir, en particulier dans les secteurs de la recherche et de l'innovation. Enfin, dans une région où la reconquête de la qualité de l'air, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, le développement des énergies renouvelables, figurent au rang des préoccupations majeures, l'engagement des services en faveur d'un développement durable et équilibré du territoire a été continu.

Sur tous ces aspects, les services mènent une action largement concertée et partenariale avec les acteurs régionaux (collectivités, associations, entreprises...), qu'il convient de poursuivre.

Le Projet d'Action Stratégique de l'Etat (PASE) 2011-2013 contribue à positionner l'Etat en région sur ses fonctions stratégiques aux côtés de ses partenaires. Cet outil permet d'améliorer le pilotage et le suivi d'une stratégie commune de développement de la région. Ainsi, ce présent rapport d'activité est construit autour des grandes orientations du PASE.

Comme chaque année, vous trouverez une partie consacrée aux programmes européens et au Contrat de Projets Etat Région, avec le lancement de la réflexion et la concertation sur la future programmation 2014-2020.

Je souhaite que sa lecture vous permette de mesurer l'engagement des agents de l'Etat au service de nos concitoyens en Champagne-Ardenne.

Pierre DARTOUT
Préfet de la région Champagne-Ardenne
Préfet de la Marne

1

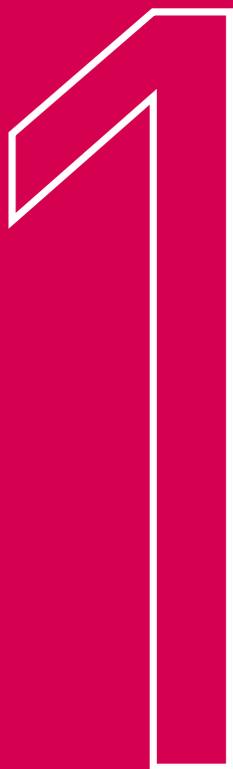
Les priorités de l'État, acteur de la dynamique du territoire

Renforcer l'attractivité régionale	5
Développer une économie innovante par une recherche performante et un enseignement supérieur de qualité	5
Rechercher une meilleure adéquation entre les orientations professionnelles et l'emploi ...	5
Développer et moderniser les transports	7
Développer l'aménagement numérique des territoires.....	8
Favoriser l'élaboration des formes urbaines de demain.....	9
Valoriser la qualité des espaces naturels et de tourisme de Champagne-Ardenne	10
Préserver et restaurer la qualité de l'environnement au travers du Plan régional de Santé environnement et de la préservation du patrimoine naturel	10
Plan Climat Air Energie	11
Valoriser le patrimoine culturel.....	12
Renforcer la compétitivité des entreprises.....	14
Les pôles de compétitivité	14
La recherche, l'innovation et le soutien aux entreprises	15
Favoriser la croissance verte.....	17
Agir en faveur de l'emploi et réduire les fractures internes au territoire régional	18
Mobilisation pour l'emploi en Champagne-Ardenne	18
Agir pour la réussite éducative des jeunes en difficulté	21
Rénover l'enseignement agricole	22
Développer la prévention dans le domaine de la santé	22
Lutter contre les inégalités sociales et territoriales.	23
Les actions sur le champ des politiques sociales de la jeunesse, de la vie associative et territoriale ...	25
Développer les actions d'éducation artistique et culturelle	26
Moderniser l'État.....	27
Un État engagé sur la qualité du service rendu	27
Communication Interministérielle	29
Communiquer à l'échelon régional	29

2

Les programmes FEDER, FSE, FEADER et CPER

Pour chaque programme	30
Fonds européen de développement régional	31
Fonds social européen	32
Fonds européen agricole de développement rural....	33
La promotion et la valorisation des Fonds européen en champagne-Ardenne	34
Programme transfrontalier	35
Des travaux préparatoires	36
CPER.....	37



1

**Les priorités
de l'État,
Acteur de
la dynamique
du territoire**

Renforcer l'attractivité régionale



Développer une économie innovante par une recherche performante et un enseignement supérieur de qualité

49

ÉTABLISSEMENTS EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Consécutivement à l'annonce de Madame Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le 11 juillet 2012, concernant le déploiement national des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, le SGAR, la DRRT, le Rectorat, en association avec le conseil régional, ont organisé les assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la recherche en Champagne-Ardenne.

L'organisation autour des trois thématiques suivantes :

- agir pour la réussite de tous les étudiants,
- donner une nouvelle ambition pour la recherche,
- contribuer à la définition du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche,

a fortement mobilisé les acteurs régionaux autour d'ateliers et de réunions-débats et de contributions écrites. Au total, plus de 800 contributions de tous horizons ont été prises en compte.

Le travail autour de ces trois thématiques s'est conclu, en Champagne-Ardenne, le 3 octobre lors des assises régionales avec la participation de 123 personnes représentant 49 établissements.

Le rapport régional, a été remis au ministère et intégré à l'ensemble des contributions des régions dans le rapport national.

 **Le rapport de la Champagne-Ardenne est disponible sur le site www.assises-esr.fr**

Rechercher une meilleure adéquation entre les orientations professionnelles et l'emploi

La concertation pour l'élaboration de la carte des formations professionnelles

L'offre de formation professionnelle fait l'objet d'une programmation à moyen terme, contenue dans le contrat de développement des formations professionnelles signé entre l'État, les autorités académiques, le conseil régional.

La concertation avec la Région et les instances partenaires

Elle se fait grâce à plusieurs outils :

- un calendrier de concertation commun aux formations voie scolaire / apprentissage
- un document de cadrage unique (orientations générales et pour chaque établissement : bilan de l'offre de formation, préconisations rentrée n+1, perspectives à 2015, année du terme du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles en cours)
- des réunions départementales initiées en 2012, associant chefs d'établissement / directeurs de Centre de Formation d'Apprentis (CFA) pour formuler des orientations régionales par famille professionnelle
- un processus d'élaboration, bien formalisé, de l'état des lieux à la signature du contrat
- des objectifs partagés par tous les acteurs :
 - réhausser les qualifications (le BAC PRO est le niveau de référence)
 - construire des pôles de compétences autour des



ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE

L'École de la 2^{ème} chance (E2C) en Champagne-Ardenne est l'une des plus importantes de France, elle accueille près de 900 jeunes de 16 à moins de 26 ans sans qualification et sans emploi en 2012 (dont 240 jeunes issus

de quartiers prioritaires). L'École est territorialisée sur les 9 bassins d'emploi de la Région. La DRJSCS et la DIRECCTE ont financé l'École de la deuxième chance Champagne-Ardenne, afin d'aider au renforcement et au développement de l'accueil des publics « politique

de la ville/dynamique espoir banlieues ». Elle a également soutenu, à hauteur de 50 000 €, l'ouverture d'une nouvelle antenne à Fumay.

 www.lacse.fr



« lycées des métiers » et les mettre en réseau avec des lycées professionnels ; développer les formes mixtes apprentissage / voie scolaire

→ proposer une offre éducative globale (mobilité, formation, hébergement, restauration, offre culturelle) adaptée à l'économie régionale et à ses besoins d'emploi de moyen terme

Les leviers pour faire connaître les métiers et leurs débouchés, pour favoriser l'orientation et l'insertion des jeunes

- l'accompagnement des établissements par les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) dans la mise en place des parcours de découverte des métiers et des formations en lien avec les espaces métiers et les missions locales pour progresser sur la question de l'insertion professionnelle
- les actions en faveur de la relation école/entreprise : échanges avec les professionnels ; présence des établissements sur les salons des métiers ; journées thématiques bâtiment, automobile, métiers commerciaux ; accords-cadres : PSA, Trois Armées, MEDEF, URCA, SNCF, EDF

 **Lien vers une page Internet sur le sujet**
www.ac-reims.fr

L'accompagnement professionnel avec le programme « adultes relais »

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) accompagne le programme « adultes relais », initié depuis 1999. Au niveau régional, 119 « adultes relais » exercent leur activité dans 4 domaines d'intervention :

- Médiation liée au lien social/ à la vie du quartier (45%)
- Médiation pour l'accès aux droits et aux services (44%)
- Médiation dans le champ scolaire (8%)
- Prévention et médiation dans les espaces publics/privés (3%)

En 2012, la DRJSCS* a accompagné chaque « adulte relais » afin de l'inscrire dans un parcours de formation professionnelle selon

3 objectifs :

- Accès pour tous à des sessions de formation professionnelle
- La mise en place d'un bilan professionnel et d'un accompagnement individuel
- L'organisation de journée d'échanges de pratiques entre adultes relais

Le 4 octobre 2012, une réunion de lancement du plan d'accompagnement professionnel des adultes relais a été organisée auprès des employeurs, afin de rappeler l'importance d'inscrire les bénéficiaires dans un parcours de formation professionnelle.

 **Liens vers des page Internet sur le sujet**
www.lacse.fr
www.champagne-ardenne.drjscs.gouv.fr

La réforme des études en soins infirmiers

Le pôle Formation, certification, emploi de la DRJSCS est chargé d'assurer la délivrance des diplômes des métiers du sport, de l'animation, du travail social et du paramédical. Il veille à la régularité des procédures d'examen et contrôle la qualité pédagogique des enseignements dispensés par les organismes de formation qu'il habilite.

Il a notamment en 2012, supervisé la nouvelle procédure de certification du diplôme d'État d'infirmier. Celle-ci résulte du processus européen de Bologne, qui intègre les formations paramédicales dans le schéma Licence-Maîtrise-Doctorat (LMD). Le contenu du diplôme a été formalisé pour être en accord avec les exigences et les contraintes universitaires tout en garantissant la professionnalisation des étudiants. Ceci devrait augmenter l'attractivité du métier et permettre une meilleure fidélisation des professionnels. La reconnaissance de leur diplôme au niveau de la licence ouvre également des perspectives plus grandes aux infirmiers et aux personnels paramédicaux, dans leur ensemble, pour poursuivre leurs études vers un Master, voire un doctorat.

En 2012, la mise en place des modalités de la réforme LMD a permis la délivrance de 578 diplômés d'infirmiers soit 20 % de plus qu'en 2011.

 **Liens vers des pages Internet sur le sujet**
www.champagne-ardenne.drjscs.gouv.fr
www.sante.gouv.fr



Développer et moderniser les transports

Les infrastructures routières

En 2012, l'opération autoroutière A 304 a connu une grande avancée avec la notification de l'ensemble des marchés de terrassements et ouvrages d'art pour près de 220 millions €, et le démarrage des travaux.

Parallèlement, les deux premiers ponts (sur la voie ferrée Lille-Strasbourg et la RD 978) ont été livrés. En partenariat avec l'ONF*, les premières mesures

compensatoires environnementales en milieu boisé ont été mises en place.

Par ailleurs, la poursuite du programme d'amélioration du réseau routier national s'est traduite par l'achèvement et la mise en service de nouvelles sections de voirie :

- sur la RN 67, fin de la déviation de Bologne-Chaumont, permettant au trafic de transit de rejoindre l'accès A5 de Chaumont-Semoutiers en contournant l'agglomération chaumontaise ;
- sur la RN 4 : l'échangeur de Thiéblemont-Farémont permet de supprimer des carrefours plans dangereux et d'assurer une meilleure desserte du lac du Der ;
- sur l'échangeur A4/A34 de Reims-Cormontreuil, la mise en service des nouvelles bretelles de Cormontreuil vers Charleville-Mézières et de Châlons-en-Champagne vers Charleville-Mézières préfigure la nouvelle configuration de l'échangeur, dont les travaux se poursuivent en 2013 avec la bretelle Cormontreuil vers Reims qui permettra de supprimer le feu tricolore sur l'arrivée de l'A34.
- sur la RN44, l'opération de déviation de Chepy, a franchi un pas décisif avec l'arrêt préfectoral d'autorisation.

Les infrastructures fluviales

Le débat public sur le projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Nogent-sur-Marne et Bray-sur-Seine s'est achevé en février 2012, permettant l'engagement par VNF des études plus détaillées sur le tracé préférentiel.

EN 2012

578

DIPLÔMES D'INFIRMIERS
ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS

1

Les priorités de l'état,
Acteur de la dynamique
du territoire

EN CHAMPAGNE-ARDENNE,

100%

DES ÉCOLES
ET ÉTABLISSEMENTS
ONT UN ACCÈS À INTERNET



A304



Les infrastructures ferroviaires

Electrification de la ligne ferroviaire entre Paris et Troyes. Le comité de pilotage du 10 février 2012 a réuni les cofinanceurs de cette opération inscrite au Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013. Le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France (RFF) a présenté la version définitive du dossier des études d'avant-projet : le programme détaillé des travaux a ainsi pu être approuvé, de même que les conditions de réalisation du chantier sous circulation ferroviaire et de planning prévisionnel. Le dossier finalisé a été soumis par RFF à l'autorité environnementale (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) qui a émis son avis et ses recommandations le 11 juillet 2012. Sur ces bases, le dossier d'enquête publique a été transmis par RFF aux préfetures des départements de l'Aube et de Seine-et-Marne en octobre 2012 en vue de l'enquête qui s'est déroulée en 2013.

Développer l'aménagement numérique des territoires

Les Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les établissements du 1^{er} et 2nd degrés

Un taux d'équipement globalement supérieur à la moyenne nationale reflète la volonté partagée par les collectivités territoriales de développer le numérique dans les écoles et les établissements.

Le déploiement des ENT est engagé depuis la rentrée 2012 dans le 1^{er} degré et se poursuit dans le 2nd degré.

Ainsi, à l'heure actuelle

- 100 % des écoles et établissements de l'académie ont un accès à Internet
- 14,3 élèves pour 1 ordinateur de moins de 5 ans dans les écoles élémentaires de l'académie contre 20 au niveau national ; 8,13 élèves au collège au niveau académique contre 8,8 au niveau national (enquête ETIC DGESCO 2011)

Les leviers

- la poursuite des investissements dans les équipements (classes mobiles, TNI*...) sur lesquels seront adossés les ENT* (plan école numérique rural, plan pluriannuel dans les lycées)
- la mise en œuvre d'expérimentations «collectivités territoriales / Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO*) du Rectorat» est un facteur d'utilisation des équipements numériques et des usages pédagogiques (tablettes, baladodiffusion...)
- le projet de loi de programmation pour la refondation de l'École, qui place le numérique comme un levier majeur de l'accès aux savoirs.
- des expérimentations du « manuel numérique » en Haute-Marne
- des expérimentations de l'utilisation de tablettes, à l'initiative de collectivités ou d'enseignants dans l'académie dans le 1^{er} et le 2nd degré

Les modalités de concertation

- échanges entre IEN TICE* / DASEN* / représentants des maires



DÉPLOIEMENT DE L'ENT (ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL) DANS LES COLLÈGES DU L'AUBE EN PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

25 collèges sont équipés du serveur pédagogique Scribe. A la rentrée 2012, 9 collèges étaient engagés dans la démarche d'expérimenter l'ENT Envolé à l'appui d'une convention signée

dès février 2012 entre le DASEN* et le Président du conseil général pour une généralisation à tous les collèges. Le déploiement fait l'objet d'un suivi technique partagé entre la collectivité et le réseau académique d'informatique de proximité basé à la DSDEN* de l'Aube.



DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX EN LIEN AVEC LES ENT DANS LA MARNE

Les écoles du bassin de Sainte-Menehould expérimentent la pédagogie inversée, (L'élève prépare le cours à la maison à l'aide de vidéos, de podcasts, de lectures conseillées par le maître) intégrant les ENT.

Les Espaces Numériques de Travail (ENT)

www.ac-reims.fr

- comité de pilotage des ENT dans les 4 départements
- réunions techniques avec le conseil régional

Des réunions tant au plan académique que dans les territoires sont régulièrement organisées avec les collectivités territoriales afin de partager et de stabiliser l'utilisation des ENT, notamment sur les usages pédagogiques et renforcer la convergence des projets.

Favoriser l'élaboration des formes urbaines de demain

La région est peu couverte par des documents d'urbanisme:

- SCoT* en zone rurale : 5 SCoT approuvés, et 2 SCoT en cours d'élaboration
- POS*/PLU* : 605 donc quatre PLU intercommunaux sont en cours d'élaboration qui prennent en compte la loi du 12 juillet 2010, dont trois en Haute-Marne et un dans l'Aube.

En région, 29 quartiers innovants (démarche qui place au centre du projet les questions d'écologie, de solidarité et de participation des citoyens) sont achevés ou en projet, répartis sur 19 communes. Environ 1000 logements y ont été construits en 2012 et un nombre légèrement supérieur est attendu pour 2013.

La région Champagne-Ardenne compte 12 villes bénéficiant de conventions de rénovation urbaine, signées entre 2004 et 2008 (Châlons-en-Champagne, La Chapelle Saint-Luc / Troyes, Charleville-Mézières, Chaumont, Épernay, Fumay, Reims, Romilly-sur-Seine, Saint-Dizier, Sedan, Troyes, Vitry-le-François).



12

VILLES BÉNÉFICIANT DE CONVENTION DE RÉNOVATION URBAINE

29

QUARTIERS INNOVANTS EN CHAMPAGNE-ARDENNE



Petite cité de caractère de Bourmont en Haute-Marne

Valoriser la qualité des espaces naturels et de tourisme

Label « Tourisme et handicap »

Afin de faciliter l'accès aux sites d'hébergements et d'équipements touristiques, le label « Tourisme et handicap » est attribué à des structures qui respectent des critères définis nationalement. En 2012, 22 sites ont été labellisés pour 5 ans, suite à une évaluation de professionnels du tourisme et d'associations de personnes handicapées. La majorité des sites labellisés sont des structures d'hébergements touristiques (chambres d'hôtes, hôtels, campings).

Label « petites cités de caractère »

Pour favoriser l'attractivité du territoire, la DIRECCTE et la DRAC prennent part au label « Petites cités de caractère en Champagne-Ardenne ». Il est attribué aux communes de moins de 6 000 habitants s'engageant autour de trois critères principaux :

- l'entretien,
- la restauration et la mise en valeur du patrimoine et des espaces publics,
- l'accueil du public, l'animation.

En 2012, 5 communes ont été labellisées et 7 communes ont été déclarées labellissables.

Stratégie de tourisme régional

La DIRECCTE a poursuivi son action dans ce domaine, qui intègre les dimensions du commerce, de l'artisanat. Elle a permis l'accompagnement de 3 projets, en 2012 :

- le projet du premier complexe thermal « Anti-âge » de la ville de Bourbonne-les-Bains ;
- l'intégration d'une dimension touristique dans le programme régional des métiers d'art afin de maintenir les savoir-faire traditionnels ;
- la mise en place d'une démarche de GPEC* dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, afin d'anticiper les départs en retraite (formations financées en partie par l'État).

Préserver et restaurer la qualité de l'environnement au travers du Plan régional de Santé environnement et de la préservation du patrimoine naturel

Plan régional Santé environnement 2 (PRSE 2)

Le PRSE 2, signé par le Préfet de la région Champagne-Ardenne et le Directeur général de l'ARS le 8 juin 2011 (cf. p 22), est mis en œuvre sur la période 2010-2014. Il comporte 41 actions opérationnelles regroupées autour de 3 axes clés :

- **axe I** : Réduire les expositions responsables de pathologies : améliorer la qualité des milieux (eau, air...) en prenant en compte les dangers chimiques, biologiques et physiques ;
- **axe II** : Réduire les inégalités environnementales : ces inégalités sont liées à l'état de santé des personnes (sensibilité individuelle, âge...), à l'hétérogénéité des altérations de l'environnement sur le territoire et au contexte socio-économique ;
- **axe III** : Préparer l'avenir en développant la formation en santé environnement et l'organisation d'une veille sur les risques émergents.

Fin 2012, 85 % des actions du PRSE 2 ont été lancées.

Quatre actions sont d'ores et déjà terminées :

- Mesurer la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les crèches : cette action a consisté à réaliser une campagne de mesures, entre septembre 2009 et juin 2010, dans 10 établissements de la petite enfance et à communiquer sur les résultats.
- Sensibiliser des collectivités à la



41

ACTIONS
OPÉRATIONNELLES
POUR LE PRSE2

85%

DES ACTIONS ONT
ÉTÉ LANCÉES

16

SITES D'INTÉRÊT
POUR LA STRATÉGIE
DE CRÉATION DES
AIRES PROTÉGÉES
(SCAP)

gestion des espaces verts exempts de plantes allergisantes : cette action a permis la rédaction et la diffusion d'un guide à destination des professionnels de l'aménagement paysager de la région sur l'utilisation des plantes moins allergisantes.

- Promouvoir les moyens d'information sur la radioactivité : pour cette action, un article sur le site Internet de la DREAL a été mis en ligne, il permet d'informer sur « Les sources d'information sur la radioactivité » et de renvoyer vers 8 organismes compétents.
- Sensibiliser à l'usage des feux de plein air : cette action s'est traduite par la diffusion de 3 000 exemplaires de la plaquette « Le brûlage à l'air libre : une pratique dangereuse et très polluante ».

 **Lien** www.ars.champagne-ardenne.sante.fr

Préservation du patrimoine naturel

La stratégie de création des aires protégées (SCAP) vise à placer sous protection réglementaire forte, au titre du patrimoine naturel, environ 2 % du territoire national, d'ici à 2019.

Un travail technique et scientifique, suivi d'un large concertation a permis d'identifier 16 sites d'intérêt en Champagne- Ardenne. En 2012, d'ores et déjà 6 projets de création d'aires protégées ont abouti dans la région : la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Belval dans la Marne, la Réserve biologique intégrale du Haut Tuileau dans l'Aube et quatre arrêtés de protection de biotope pour une surface totale de 382,48 ha.



Plan Climat Air Energie (PCAER)

La loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 prévoit la mise en place de schémas régionaux portant sur les trois thèmes du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). En Champagne-Ardenne, ce schéma, élaboré par la Région avec l'appui de l'État et de l'ADEME, est appelé le Plan Climat Air Énergie Régional (PCAER). Il fixe des objectifs pour la région aux échéances 2020 et 2050, et offre un cadre commun d'orientations stratégiques pour permettre de répondre à six grandes finalités :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % d'ici à 2020 ;
- Favoriser l'adaptation du territoire au changement climatique ;
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques afin d'améliorer la qualité de l'air, en particulier dans les zones sensibles ;
- Réduire les effets d'une dégradation de la qualité de l'air sur la santé, les conditions de vie, les milieux naturels et agricoles et le patrimoine ;
- Réduire d'ici à 2020 la consommation d'énergie du territoire de 20 % en exploitant les gisements d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.
- Accroître la production d'énergies renouvelables (ENR) et de récupération pour qu'elles représentent

45 % de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2020.

Le projet de plan climat air énergie régional a été soumis à une large consultation publique du 20 janvier au 20 mars 2012. Il a été approuvé, conjointement au Schéma Régional Éolien, par le conseil régional de Champagne-Ardenne le 25 juin 2012 et arrêté par le préfet de région le 29 juin 2012. La région Champagne-Ardenne a fait partie des premières régions de France à approuver leur schéma.

Suite à l'approbation de ce dernier, le conseil régional, l'ADEME* et l'État sont mobilisés pour sa réalisation.

 **Lien :** Consulter le PCAER

Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3RENr)

La loi « Grenelle 2 » (art. 71) prévoit que le gestionnaire de réseau public de transport (RTE en Champagne-Ardenne) élabore le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr) en accord avec les gestionnaires des réseaux publics de distribution concernés.

Après une consultation élargie du 15 novembre au 2 décembre 2012, RTE a proposé un schéma au préfet de région, qui l'a approuvé par arrêté publié le 28 décembre 2012.

 **Lien :** Consulter le S3RENr



Valoriser le patrimoine culturel

L'action de la DRAC* vise à renforcer l'attractivité du territoire, en remédiant aux déséquilibres territoriaux et en favorisant l'appropriation, par la population, de la richesse régionale.

Une action qui passe par un travail de médiation et d'éducation artistique et culturelle, de diffusion de la présence artistique, de mise en valeur du patrimoine régional (entretien, restauration et valorisation) et par l'accompagnement d'opérations emblématiques de l'ouverture de la région.

En matière de création

Le festival « Reims Scènes d'Europe », qui fédère les structures labellisées (spectacle vivant et arts plastiques) de l'agglomération rémoise, permet de susciter des réseaux de co-production et de diffusion à l'échelle européenne et de développer des réseaux favorisant le développement de projets artistiques d'envergure associant des coproductions et des financements européens.

Quant au projet « 360° - Le réseau européen des lieux circulaires du spectacle vivant », porté par la Comète, la scène nationale de Châlons-en-Champagne, il rassemble 18 lieux, de 9 pays européens, qui s'unissent pour valoriser ce patrimoine exceptionnel et original en faisant de la Champagne-Ardenne le centre d'un réseau européen de diffusion et de production, avec, en 2012, la création d'un premier spectacle.



LA COORDINATION ARTS VIVANTS 52

La convention DSDEN Haute-Marne / conseil général permet la mise en œuvre concertée et structurée d'actions artistiques et culturelles dans les écoles et les collèges. Cette mise en synergie exemplaire des ressources culturelles, artistiques

et pédagogiques d'arts vivants 52, de la DRAC et de la DSDEN au travers d'un comité de suivi, permet de dessiner pour les élèves des parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, notamment sur des lieux éloignés de l'offre culturelle.

👉 **Le site de la DRAC Champagne-Ardenne**
pour l'Éducation artistique et culturelle
et notamment les résidences d'artistes

👉 **Le site de la DSDEN des Ardennes**
la résidence d'artiste au collège multisite Buzancy-Grandpré

En matière de patrimoine bâti

La DRAC mène ou accompagne, les collectivités dans les opérations d'entretien et de restauration sur le patrimoine monumental, préalable indispensable à sa valorisation. D'importants chantiers de restauration sur des monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat ont été achevés en 2012, comme les halles du Boulingrin à Reims, ou la façade de l'hôtel de ville de Troyes.

Sur les monuments Etat, la DRAC a préparé deux chantiers d'envergure qui démarrent cette année, celui de la Cathédrale de Reims (restauration de la Grande rose) et celui de l'ancienne abbaye de Clairvaux, dans la perspective des commémorations du 900^e anniversaire de sa fondation en 2015.

Enfin, dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région et du Plan musées, que la DRAC soutient, sous forme de subventions ou d'expertise, neuf projets de rénovation de musées (musée des beaux-arts de Reims, le musée d'art et d'archéologie de Châlons-en-Champagne, le musée Rimbaud de Charleville-Mézières, le pôle muséal de Troyes, le musée du Breuil dédié à Diderot et au siècle des Lumières à Langres, le musée Dubois-Boucher de Nogent-sur-Seine autour de l'œuvre de Camille Claudel et le musée d'Épernay et les musées de Mussy-sur-Seine et de Brienne-le-Château).

Les conventions sur les pratiques artistiques et culturelles

Plusieurs types de conventions concernent l'éducation artistique et l'action culturelle :

- conventions type accord-cadre régissant les relations entre les partenaires de l'action culturelle pour impulser un pilotage concerté : convention rectorat / DRAC / région (ORCCA) en cours d'actualisation, convention DASEN / département
- conventions instaurant le jumelage entre une structure culturelle et un établissement scolaire.
- conventions fixant notamment le cadre des financements des actions culturelles entre les établissements participants et les structures culturelles.



« 360°, le réseau européen des lieux circulaires du spectacle vivant » La Comète

Le dispositif en région pour les **lycées**, consiste en une programmation culturelle d'établissement (PCE) visant principalement le spectacle vivant (places de spectacle pour les élèves) et les résidences d'artiste à hauteur d'1 journée d'intervention (30 lycées concernés, plutôt les classes de 2^{nde}). Le pilotage académique intégrera la PCE* à l'occasion de la réécriture de l'accord-cadre.

Le projet artistique globalisé : un dispositif singulier

Outre les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle, les ateliers, les résidences d'artiste... La région s'illustre avec le projet artistique globalisé.

C'est un outil de pilotage qui permet de :

- mettre en cohérence les objectifs des partenaires,
- donner de la lisibilité à l'action culturelle,
- qualifier et structurer l'offre culturelle,
- concourir à un meilleur maillage territorial.

Les chiffres

16 045 élèves 1 ^{er} & 2 nd degré confondus	63 actions : projets artistiques globalisés et résidences d'artiste
Rectorat Investissement HSE (Heures supplémentaires d'enseignement) 2 nd degré	73 440 € / 13 887 élèves = 5,28 € / élèves
DRAC Rémunération artistes 1 ^{er} & 2 nd degré	267 772 € / 16 045 élèves = 16,68 € / élèves
Départements Transport des élèves 1 ^{er} & 2 nd degré	42 688 € / 16 045 élèves = 2,66 € / élèves
Communes 1 ^{er} degré	11 000 € / 2 178 élèves = 5,05 € / élèves
DSDEN 1 ^{er} degré	22 000 € / 2 178 élèves = 10,10 € / élèves

Renforcer la compétitivité des entreprises

Les pôles de compétitivité

Pôle de compétitivité Industries & Agro-ressources (IAR) : le pôle de la bioraffinerie, au cœur de la stratégie Europe 2020 pour la bioéconomie durable

Créé en 2005, le pôle de compétitivité Industries & Agro-ressources (IAR) est soutenu par l'État et les deux Régions dont il est issu : la Champagne-Ardenne et la Picardie.

La démarche du pôle IAR :

- s'appuie sur un modèle de bioraffinerie territorialisée (qui se distingue du modèle portuaire) dans lequel l'industrie valorise les productions agricoles et sylvicoles issues d'un bassin d'approvisionnement local ;
- s'inscrit dans une démarche où usages non alimentaires et alimentaires des agro-ressources se côtoient et se complètent ;
- vise à développer les produits de base de notre alimentation (ingrédients), mais également d'extraire les différents composants de la plante (ou biomasse) pour la production de biocarburants, de biomolécules utilisées en cosmétique, hygiène et en pharmacie, de biomatériaux à destination des secteurs du bâtiment, de l'emballage, de l'automobile ou de l'aéronautique, etc.

La société ARD est partie prenante de [la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle](#), qui est aujourd'hui citée comme l'un des exemples les plus aboutis de bioraffinerie végétale à l'échelle de l'Europe par son caractère intégré et les synergies mises en œuvre.

L'année 2012 a été marquée par une évaluation nationale de la politique des pôles de compétitivité, avec notamment un examen de leur activité, de leur performance et des projets de chaque pôle. Le pôle IAR s'est révélé être l'un des pôles noté comme « très performant » par le consortium d'évaluation.

Le pôle IAR a pour ambition d'être en 2015 la référence européenne des valorisations non alimentaires des agro-ressources.

La contribution du pôle IAR à la bioéconomie est aujourd'hui une réalité en termes de création d'emplois en région, de ré-industrialisation et de valorisation des ressources locales (productions agricoles et sylvicoles). Son activité permet également l'ouverture à de nouveaux marchés et ceci dans le respect du développement durable.



LES RENCONTRES IAR BIORAFFINERIE ET TERRITOIRES,

organisées à Reims le 11 octobre 2012, se sont inscrites dans la continuité des Entretiens IAR ayant réuni à Chantilly, en 2011, une quarantaine d'experts internationaux. Ces entretiens ont permis de confronter les points de vue autour des enjeux environnementaux, sociétaux, et économiques que présentent les bioraffineries. Cette mobilisation internationale démontre la place de premier ordre que la France occupe d'ores

et déjà sur cette thématique. Les Rencontres IAR 2012 témoignent de la forte dynamique territoriale portée par les Régions Picardie et Champagne-Ardenne, de tradition agricole, proactives dans le domaine de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles. En cofinçant ces événements en 2011/2012 et en programmant un financement pour 2014, l'État confirme son intention de soutenir le développement de la chimie du végétal, dans la continuité de sa politique menée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Les Entretiens IAR confortent la stature internationale du Pôle de compétitivité IAR dans le domaine de la bioraffinerie.

C'est avec le souhait qu'une telle filière parvienne à se développer, qu'elle permette une juste répartition des retombées économiques entre les différents acteurs impliqués, et qu'elle puisse ainsi garantir un développement des territoires harmonieux et durable, que l'Etat accompagne le pôle IAR dans l'organisation de ces entretiens et rencontres de haut vol sur le thème de la bioraffinerie.



300

ENTREPRISES ONT
BÉNÉFICIÉ DE

16

ACTIONS
COLLECTIVES

14

MÉDIATIONS
INTERENTREPRISES

L'activité du pôle IAR s'inscrit dans la stratégie Europe 2020 qui préconise de développer la bioéconomie comme élément clé d'une croissance verte et intelligente en Europe.

La recherche, l'innovation et le soutien aux entreprises

Encourager l'innovation et le développement des activités

Dans le cadre de sa politique industrielle, l'action collective est l'un des principaux outils d'intervention de la DIRECCTE sur les territoires. Elle a pour objectif d'optimiser les démarches de réseaux d'entreprises regroupés autour d'une problématique commune dans différents domaines.

En 2012, ce sont près de 300 entreprises qui ont ainsi bénéficié de 16 actions collectives représentant plus de 4 millions d'€ de projets, financés à hauteur de 1 million d'€ par l'État. Les différentes thématiques soutenues sont :

- les filières stratégiques «traditionnelles» que sont l'automobile, le textile et l'agroalimentaire, ou encore la fonderie dans le cadre du Plan des fondeurs champardennais ou de la forge avec le Plan de soutien et de développement pour les métiers de la forge en Champagne-Ardenne.
- les filières et activités émergentes comme l'énergie, le bois, le médical, les éco-entreprises et les éco-technologies.
- les différentes actions transversales : appui au développement à l'international, réalisation d'une étude sur la « création-transmission-reprise » et développement des TPE-PME*, en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignations et le Conseil régional.

L'État intervient également pour soutenir le financement des entreprises (fonds propres et relations avec leurs banques) à travers le fonds stratégique d'investissement et ses fonds dérivés, gérés par la Caisse des dépôts et consignations. En 2012, 260 entreprises ont été contactées.

Par ailleurs, l'État a mis en place depuis 2010 le dispositif de la médiation interentreprises. En Champagne-Ardenne, le médiateur interentreprises régional, agent de la DIRECCTE, intervient à la demande de toute entreprise face à un litige, afin d'aider les parties à trouver une solution à leur différend en dehors de tout cadre juridique ou contentieux. Depuis mi-2011, il a pu assurer 14 médiations.

Soutenir le commerce extérieur

Conformément à sa mission en matière « d'appui à l'international », consistant à sensibiliser les entreprises aux dispositifs existants et promouvoir la politique française d'exportation, la DIRECCTE a entrepris en 2012 :

- de mettre en application les nouvelles directives de la Ministre du commerce extérieur, Mme Nicole Bricq, destinées à optimiser le dispositif d'appui aux entreprises exportatrices. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui ne peut se réaliser qu'en coopération avec les partenaires de l'export et plus particulièrement le Conseil régional (promu « pilote de l'export » de la Champagne-Ardenne), le réseau consulaire et Ubifrance.
- A cet égard, il convient de rappeler que deux des objectifs attendus par la Ministre sont : l'accroissement de 10 000 du nombre d'exportateurs pérennes (au niveau national à l'horizon de 3 ans) et l'augmentation de 25% sur la même période du nombre de « volontaires internationaux en entreprises » (VIE).

La DIRECCTE a par ailleurs renouvelé, en 2012, son soutien financier à l'opération « Nouveaux Exportateurs », portée par la CCI de Troyes, qui

permet de former et d'accompagner des PME champardennaises pas ou peu exportatrices vers une démarche structurée de développement de leurs ventes à l'étranger.

Enfin, par ses actions de coopération avec l'AFII (Agence française des investissements internationaux) et sa démarche « d'intelligence économique », la DIRECCTE est intervenue sur un large éventail d'opérations destinées à enrichir les relations internationales de la Champagne-Ardenne.

Soutenir le commerce et l'artisanat

La DIRECCTE soutient le commerce et l'artisanat à travers des opérations pluriannuelles qui mobilisent des financements de plusieurs partenaires, des fonds européens, et associe des collectivités, les chambres consulaires, voire des associations de professionnels.

En 2012, le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) a attribué près de 234 000 € à la Chambre Régionale des Métiers au titre de l'animation économique pour la mise en place d'actions autour de 5 thématiques : la compétitivité et l'innovation des TPE-PME*, la création/transmission d'entreprises, la promotion des TIC, le développement durable, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Contrôler et appuyer la mise en œuvre du droit du travail au sein des entreprises de Champagne-Ardenne

En 2012, les agents de contrôle de l'inspection du travail ont réalisé environ 7 000 interventions dans les 42 000 établissements champardennais assujettis à leur contrôle.

Dans le domaine des relations du travail, outre l'activité classique de renseignement de salariés et d'employeurs, l'année 2012 a permis entre autres :

- de former une dizaine de sections syndicales d'entreprises en matière de négociation sur l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à l'appui de l'association FETE avec laquelle, la DIRECCTE et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité ont conclu une convention,
- d'appuyer, à travers l'ARACT (Agence régionale d'amélioration des conditions de travail) et son dispositif « Tempo », cofinancé par le fonds social européen, la mise en place de la « négociation administrée » (seniors, pénibilité, égalité femmes - hommes), au sein des entreprises champardennaises ;
- de contribuer au bon déroulement des élections destinées à mesurer l'audience des syndicats dans les très petites entreprises (TPE) : près de 10 000 salariés champardennais de TPE ont exprimé leur choix soit un taux de participation de 12 %, supérieur de 2 points au taux national.

Contrôler les marchés et protéger les consommateurs

Dans ce cadre, les services de la DIRECCTE ont plusieurs missions :

Veiller à la protection et à la sécurité du consommateur qui aboutit à :

- La gestion de contentieux auprès d'entreprises qui se voient condamnées.
- Le contrôle des résidus de pesticides sur les fruits et légumes (en 2012, 15 tonnes de fraises, 3 tonnes d'oignons, 6 tonnes de haricots, 1 tonne de pois en provenance d'Egypte ont été importés à Vatry).



Soutenir l'exportation

Le pôle C (Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie) de la DIRECCTE a établi 872 attestations d'exportation en 2012 concernant différents produits : champagne, produits œnologiques, féculs de pommes de terre, semoule de maïs, malt, huiles, vinaigre, moutardes, cornichons, biscuits, pains, vodka, sacs plastiques.

Assurer le Respect de la législation et de la réglementation en matière de métrologie légale

Les agents de la DIRECCTE vérifient la fiabilité des instruments de mesure réglementés, surveillent les organismes de contrôle et les installations nouvellement importées.

Ainsi, au mois de septembre 2012, les agents ont mené une opération de surveillance axée sur l'activité de livraison de fioul domestique, afin de s'assurer de sa fiabilité au profit des consommateurs.

Une trentaine de visites ont eu lieu afin de contrôler une centaine d'instruments dont 65 compteurs de fioul sur camions. Pour 27 % des instruments des anomalies ont été relevées, dont 12 % ayant entraîné un refus (obligation pour le détenteur de remettre en conformité son instrument avant de pouvoir l'utiliser de nouveau). Dans ce cadre, il a été rappelé qu'il importe, lors d'une livraison de fioul à domicile, de s'assurer de la présence d'une vignette verte en cours de validité sur le compteur et de contrôler, avant le début de la livraison, que le compteur a bien été remis à zéro.

 www.champagne-ardenne.direccte.gouv.fr



Favoriser la croissance verte

Forêt-bois : une stratégie renouvelée en 2012 pour la 3^e filière industrielle de la Champagne-Ardenne

Matériau durable et moderne, le bois voit son usage se développer dans la construction, et constitue la première source d'énergie renouvelable. La forêt couvre 27 % du territoire en Champagne-Ardenne. L'Etat accompagne une valorisation effective et multifonctionnelle des forêts, dans le cadre d'une stratégie renouvelée en 2012.

Le 29 janvier 2012, le Préfet de région a élargi la composition de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers (CRFPF). Elle associe désormais les acteurs de la construction, de l'énergie et de la formation. Ce nouveau cadre vise à favoriser :

- l'émergence d'une démarche partenariale plus globale et plus dynamique ;
- le renforcement des liens entre les acteurs et une meilleure valorisation des ressources locales ;
- le développement des savoir-faire et la qualification professionnelle.



LE COLLOQUE « LA FORÊT, LE BOIS, LES ENTREPRISES : QUEL AVENIR ? »

organisé le 28 juin conjointement par l'Etat, le Conseil Régional et l'interprofession Valeur-Bois, au lycée forestier de Croigny (Aube), a permis d'approfondir la réflexion engagée localement sur la place de la forêt, son utilisation et son devenir en Champagne-Ardenne, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le renforcement de l'organisation de la filière et la consolidation de politiques territoriales de valorisation de la forêt et du bois doivent être poursuivis en vue de la mobilisation durable du bois des forêts de Champagne-Ardenne et de sa valorisation/transformation, créatrice de valeur ajoutée, de cohésion sociale et d'emplois.



RENCONTRES RÉGIONALES POUR L'AVENIR DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU BOIS

Co-organisées par les ministères en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du redressement productif, en partenariat avec les régions, ont été lancées en Champagne-Ardenne le 23 novembre 2012.

Agir en faveur de l'emploi Réduire les fractures internes au territoire régional

8500

CONTRATS EN
ALTERNANCE SIGNÉS

EN 2012,

2000

PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ
DU DISPOSITIF
«COMPÉTENCES CLEFS »

Mobilisation pour l'emploi en Champagne-Ardenne

L'année 2012 a été marquée par une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi (+10,2 %) : chute de l'emploi salarié et plus particulièrement de l'emploi intérimaire, diminution du volume d'offres collectées. Les secteurs de l'industrie (filrière automobile) et de la construction sont particulièrement touchés. La Champagne-Ardenne se caractérise par une plus forte représentation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et des demandeurs d'emploi de longue durée que le niveau national.

Dans ce contexte de crise, la DIRECCTE a mobilisé, en 2012, en partenariat avec les acteurs de l'emploi, un ensemble de dispositifs destinés, d'une part, à favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi des salariés, d'autre part, à soutenir l'activité économique en région. Certains dispositifs ont été plus fortement mobilisés : les contrats aidés (cf. p21), les formations aux savoirs de base qui visent à lutter contre l'illettrisme (près de

2 000 personnes orientées vers le dispositif « Compétences clefs » en 2012).

Le recours aux contrats en alternance (8 500 contrats signés en région) est, en revanche, en baisse, en raison du contexte économique plus défavorable et du plus faible volume d'offres d'emplois.

L'État a, par ailleurs, soutenu le reclassement des salariés licenciés économiques, à travers le contrat de sécurisation professionnelle mis en place le 1er septembre 2011, qui a apporté, depuis cette date, un accompagnement renforcé pour le retour à l'emploi à plus de 2 300 personnes licenciées. L'accompagnement des entreprises dans l'adaptation de leurs emplois et leurs compétences s'est poursuivi en 2012 à travers des actions de formations des salariés sur des secteurs particulièrement touchés (CAE) par les mutations économiques (métallurgie, textile, bâtiment-travaux publics notamment) et des actions de soutien au développement et à l'innovation industrielle.



www.champagne-ardenne.direccte.gouv.fr

L'emploi des seniors :

C'est un enjeu de société installé au croisement des politiques de l'économie, de l'emploi, du travail de la santé et du dialogue social.

En Champagne-Ardenne, l'appel à contributions des partenaires socio-économiques pour l'élaboration d'un plan régional emploi des Seniors (plus de 50 ans) a été lancé à l'automne 2012. Il s'agit de prendre en compte l'allongement de la vie au travail et des carrières professionnelles.

Outre les services de l'Etat, de nombreux autres partenaires de l'emploi, de la formation, de la santé, les syndicats, les chambres consulaires, le Conseil régional ont été mobilisés.

Cette démarche vise à intégrer la dimension « seniors » dans les initiatives de soutien à l'emploi des partenaires. Le plan proposé prend ainsi la forme d'un « label » et se décline en trois objectifs :

- Favoriser le maintien dans l'emploi des seniors, aménager les fins de carrières
- Favoriser le retour à l'emploi des seniors
- Fédérer les initiatives des acteurs, communiquer et évaluer les résultats dans la durée

Ce plan pourra évoluer en fonction des résultats observés et de la mise en place des contrats de génération pour concourir aux objectifs d'accès à l'emploi pour les plus jeunes et de maintien en emploi des seniors.

Les contrats aidés : un tremplin pour l'emploi

La situation dégradée du marché du travail en 2012 a conduit le Gouvernement à renforcer la mobilisation des contrats aidés du secteur non marchand. La région Champagne-Ardenne a ainsi bénéficié en novembre 2012, d'une enveloppe complémentaire de 1167 CAE portant le nombre des contrats alloués à 10130 CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi : pour le secteur non marchand) et à 1234 CIE (Contrat Initiative Emploi) : pour le secteur marchand).

Au plan financier, la mise en oeuvre de ce dispositif a donné lieu en 2012 à un engagement de l'Etat de 49,6 millions d'€ (dont 31,5 millions d'€ en crédits de paiement) pour les CUI-CAE et de 4,5 millions d'€ (dont 2,6 millions d'€ en CP) pour les CUI-CIE.

Cette aide financière a été complétée par les Conseils généraux qui ont assuré le cofinancement en faveur de 2536 bénéficiaires du RSA.

Au 31 décembre 2012, environ 5200 champardennais travaillaient grâce à un contrat d'insertion.

Enfin, l'État se mobilise pour l'emploi des jeunes avec la mise en place du dispositif des « emplois d'avenir ». Cette mesure doit permettre à 2 907 jeunes champardennais de connaître une première expérience professionnelle reconnue et de bénéficier d'une formation.

2536

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

1

Les priorités de l'état,
Acteur de la dynamique
du territoire



*Vous avez entre 16 et 25 ans,
vous êtes à la recherche
d'une première expérience professionnelle...
*Vous êtes employeur et vous recrutez...

**LES EMPLOIS D'AVENIR
SONT FAITS POUR VOUS !**



Services de l'État, Conseil régional et Arifor se sont associés pour offrir un numéro unique emploi d'avenir.

Les premiers Emplois d'avenir de la région ont été signés à Châlons-en-Champagne le 20 novembre, en présence de Benoît Hamon, Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la consommation.



2 709

EMPLOIS D'AVENIR DOIVENT
ÊTRE CRÉÉS EN
CHAMPAGNE-ARDENNE



Agir pour la réussite éducative des jeunes en difficulté

Exemples d'actions conduites en établissement d'enseignement

→ **Médiation par les pairs au collège de Nogent-en-Bassigny (52)** : C'est un dispositif confirmé dans le cadre des actions de prévention de la violence, fondé sur la gestion par les élèves eux-mêmes de petits conflits fréquents au collège

Les objectifs de la médiation par les pairs

- résoudre un conflit naissant par la mise en avant de la tolérance mutuelle comme valeur structurant les rapports à l'autre
- avoir un effet à long terme sur l'attitude des élèves avant leur engagement dans un conflit

Les élèves médiateurs sont formés par les adultes engagés dans le dispositif :

- à piloter de manière autonome une médiation
- à réguler en une dizaine de minutes un conflit entre deux élèves
- à mettre en paroles le conflit lui-même et les sentiments personnels mis en jeu

Le dispositif vit sa 7^e année de fonctionnement. Il est en évolution régulière.

→ **Mesures développer dans des associations partenaires** au collège Joliot Curie à Reims, initiées depuis la rentrée 2012, pour les élèves passibles d'une mesure d'exclusion dont le motif est en rapport avec le non-respect de l'adulte.

Les résultats des mesures

- un suivi individualisé et la mise en place d'un parcours adapté
- des tuteurs issus du collège et des lieux d'accueil associatifs
- un partenariat avec les parents
- des entretiens avec l'élève, la famille, les tuteurs, le conseiller d'orientation psychologue
- un travail sur son projet conduit par l'élève dans l'association, puis réinvesti dans le collège

L'acceptation de la mesure par l'élève est la condition *sine qua non* de mise en place de l'action.

L'implication des parents est souhaitable mais reste une démarche volontaire.

→ **Travail sur l'estime de soi avec des élèves en grande difficulté scolaire** au collège Paul Portier à Bar sur Seine (10) : c'est une recherche d'alternative à la sanction des élèves difficiles ou « mal au collège » depuis 2008, tournée vers l'amélioration générale du bien-être au collège.

Les internats d'excellence

Les internats d'excellence s'adressent aux collégiens et lycéens motivés qui n'évoluent pas dans un environnement familial ou social propice aux études. Des places d'internat sont labellisées dans des établissements existants ou spécialement créés, avec un accompagnement spécifique et un projet éducatif renforcé.

En Champagne-Ardenne, sur les 400 places labellisées, 184 sont déjà occupées, dont 84 places par des jeunes issus des quartiers prioritaires financées par les DDCSPP* et l'ACSÉ (financement à hauteur de 1 000 euros par place). Par ailleurs, 17 places internats sont financées au CREPS* de Reims. Il existe deux internats d'excellence dédiés (c'est-à-dire établissements entièrement dédiés au projet) : le lycée Diderot à Langres et le collège Schuman à Reims.

46

ÉTABLISSEMENTS
CONCERNÉS PAR
«LES CORDÉES DE
LA RÉUSSITE»

550

ÉLÈVES SONT
CONCERNÉS PAR
«LES CORDÉES»

184

JEUNES EN INTERNAT
D'EXCELLENCE

Les Cordées de la réussite

Les Cordées de la réussite mettent en réseau des grandes écoles, des classes préparatoires, des universités ou des IUT avec des lycées et collèges situés dans les quartiers prioritaires (politique de la ville). Elles permettent ainsi à des jeunes qui ne l'envisageaient pas a priori en raison de leur origine sociale ou territoriale, de rejoindre l'enseignement supérieur et même d'entrer en classes préparatoires.

Huit cordées de la réussite ont été labellisées et financées par les DDSCPP* et l'ACSÉ* pour un montant total de 123 000 €. Ces cordées concernent 46 établissements (25 lycées et 21 collèges), dont 28 établissements situés en CUCS*. Les têtes de cordées se situent sur deux départements l'Aube et la Marne. Le nombre d'élèves concernés est de 550, dont 46 % sont issus des quartiers prioritaires (politique de la ville) soit une augmentation de 5%.

Rénover l'enseignement agricole

Le Projet régional de Développement des Exploitations de l'Enseignement Agricole Public

Remettre les exploitations au cœur des établissements publics d'enseignement agricole dans toutes leurs missions, tant pour la formation que l'expérimentation et le développement reste une priorité. Ainsi, le **Projet Régional de Développement des Exploitations de l'Enseignement Agricole Public** (PRDEEAP) comporte trois orientations prioritaires :

- contribuer à l'innovation dans les exploitations
- accentuer le rôle démonstratif et pédagogique de ces établissements
- valoriser et communiquer sur les actions du réseau.

Pour l'année scolaire 2012/2013, le réseau des exploitations de l'enseignement agricole public devront valoriser : la nécessité de la certification environnementale, le métier de directeur d'exploitation et l'utilité de l'exploitation dans son rôle d'animation et de développement des territoires. Chaque établissement a également son propre projet autour du respect de l'environnement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la connexion à son territoire.

Développer la prévention dans le domaine de la santé

Projet régional de santé

En 2012, dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional de santé, et plus particulièrement de son schéma de prévention, l'ARS de Champagne-Ardenne s'est attachée à :

- Poursuivre avec la DREAL la co-animation de la mise en œuvre du PRSE 2 (cf. p10) et la préparation d'un bilan d'exécution à mi-parcours
- Renforcer la veille sanitaire par la création d'un réseau régional de surveillance des urgences et des décès
- Réorganiser la surveillance des intoxications au monoxyde de carbone et mener une campagne d'information en direction des publics vulnérables sur les risques liés à la mauvaise utilisation de chauffages mobiles d'appoint en s'appuyant sur des opérateurs relais comme les bailleurs sociaux
- Professionnaliser la gestion des événements exceptionnels, en poursuivant l'animation de réunions d'échange de pratiques associant l'ARS, le SIRACEDPC*, les SIDPC*, les SAMU, et en réalisant des formations interinstitutionnelles
- Favoriser le développement d'actions au profit des personnes en situation de précarité et assurer le lien avec la politique de la ville et les orientations de la MILDT*
- Formaliser des partenariats institutionnels pour élaborer des programmes d'actions pluriannuels. En 2012, deux conventions cadres ont été adoptées, l'une avec la DRJSCS et l'autre avec le Rectorat de Reims.

 **Lien** www.ars.champagne-ardenne.sante.fr



Lutter contre les inégalités sociales et territoriales

L'accueil des nouveaux arrivants et la prévention de l'illettrisme

- Les étudiants bénévoles de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) prennent en charge les élèves du 2nd degré des quartiers Croix Rouge et Orgeval de Reims, nouvellement arrivés en France.

Trente étudiants ont été mobilisés et formés par le centre académique de ressources pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage en décembre 2011 et janvier 2012.

- les élèves de la Marne scolarisés en 6ème SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel) participent à l'évaluation « prévention de l'illettrisme » de tous et en unités localisées pour l'inclusion scolaire
 - l'évaluation a été élaborée par les enseignants spécialisés et les conseillers pédagogiques de la circonscription du 1^{er} degré adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH)
 - le groupe de travail ASH a procédé au cours de l'année scolaire 2011-2012 au suivi et à l'analyse fine des résultats à ces évaluations, afin d'engager les actions de remédiation

L'observation sociale des territoires de Champagne-Ardenne

L'Insee a réalisé une étude avec la DRJSCS sur les situations de précarité (emploi, conditions de vie des ménages...) des territoires de la région Champagne-Ardenne. L'objectif de cette publication est de constituer une analyse socio-démographique des territoires sur la base de 71 indicateurs et analyse thématiques (le niveau de vie des ménages, les établissements publics de coopération intercommunale, le taux de pauvreté, l'intensité de pauvreté,...) permettant de mesurer les disparités et de faire une typologie des territoires. Cette étude est un outil **d'aide à la décision pour les**

acteurs publics, en particuliers les services de l'État (Préfets, Sous-Préfets, Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et les collectivités territoriales. Elle contribue à **évaluer et orienter les politiques publiques sociales en Champagne-Ardenne**, avec l'ensemble des partenaires. Cette étude participe à la mise en place d'un observatoire social des territoires pérenne et partagé avec les acteurs locaux.

 La synthèse sous forme d'INSEE Flash

 Le rapport

Lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes

En 2012, les actions de la Délégation Régionale aux droits des femmes (DRDFE) en Champagne-Ardenne se sont articulées autour de deux priorités :

- l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique, politique et sociale
- la promotion des droits des femmes, prévention et lutte contre les violences sexistes.





En mars 2012, un plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Champagne-Ardenne a été élaboré avec les services de Police, de Gendarmerie, du Rectorat, de l'ARS, de la CCI Champagne-Ardenne. Ce plan comprend 37 fiches actions, il est évolutif et d'autres partenaires y seront associés.

Dans le domaine professionnel et économique, un accent particulier a été mis sur l'entrepreneuriat féminin. Un accord-cadre a été signé entre l'Etat et la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) et la région Champagne-Ardenne, en février 2012, qui a permis l'élaboration d'un plan d'actions régional. Un temps fort s'est déroulé à l'initiative de la CDC, lors de la Foire de Châlons, avec une matinée consacrée au leadership féminin.

Parallèlement, la DRDFE cherche à promouvoir la création d'entreprises par des femmes en soutenant des réseaux de créatrices d'entreprises avec l'aide d'associations et de collectivités. Un prix « Talents de Femmes » a été décerné à une jeune auboise, créatrice d'un caveau aux Riceys (elle avait bénéficié du Fonds de garanties à l'initiative des femmes, FGIF).

Une action menée avec l'association FETE, en lien avec la DIRECCTE, vise à améliorer les pratiques des sections syndicales dans les entreprises en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes : une dizaine d'entreprises ont été contactées et accompagnées (rapports de situation comparée, négociations pour la mise en place d'accords,...).

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes, la DRDFE a poursuivi les actions mises en place dans chaque département : coupons violences,

réfèrent, parcours coordonné. Un maillage efficace du territoire est effectué en partenariat avec des associations, avec divers services de l'Etat et les collectivités locales. Des protocoles départementaux et des comités de lutte contre la délinquance oeuvrent dans chaque département.

Il faut noter également qu'en 2012 des accueils de jour ont été mis en place dans deux départements : les Ardennes et la Haute-Marne.

Des colloques ont été organisés pour sensibiliser et/ou former les professionnels sur différentes thématiques : violences au travail, violences sexuelles, prostitution, etc...

Des actions ont été organisées dans les établissements scolaires et auprès des jeunes pour les sensibiliser dès que possible aux valeurs citoyennes, au respect, à la lutte contre les violences. Enfin des projections de films grand public, suivies de débats, ont été organisées dans plusieurs villes de la région.

 www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr
 Ministère des droits des femmes

Prix « Talents de Femmes »



Les actions sur le champ des politiques sociales, de la jeunesse, de la vie associative, du sport et de la ville

Rencontre régionale des jeunes volontaires en Service Civique

La DRJSCS* a organisé la 2^{ème} rencontre régionale des jeunes volontaires en Service Civique à Charleville-Mézières le vendredi 14 décembre 2012. Cette rencontre a permis à une centaine de jeunes volontaires engagés de se rencontrer, de réfléchir et d'échanger sur une thématique qui porte cette année sur la question «du regard porté sur...». Dans une volonté d'inscrire cette journée dans une démarche d'éducation populaire, chaque jeune a participé à la réalisation d'une création audiovisuelle collective, leur permettant d'exprimer, par la photo, leur «regard porté sur...» des thématiques choisies par les jeunes. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de leur formation civique et citoyenne, obligatoire pour chaque jeune volontaire effectuant son service civique.

👉 «Place aux jeunes»

👉 Rencontre régionale des jeunes volontaires en Service Civique

Séminaire européen de jeunes, « Jeunes en Europe, parlons d'égalité » à Reims

Ce séminaire organisé par le GIP ARIFOR* à la demande de la DRJSCS* et soutenu par l'agence française du programme européen jeunesse en action, le conseil régional, la ville de Reims et EDF a regroupé une cinquantaine de jeunes venus de 5 pays européens (Belgique, Espagne, France, Luxembourg et Suisse). Durant 5 jours (du 30 novembre au 5 décembre 2012), la réflexion s'est portée sur la lutte contre les discriminations et l'égalité effective. Le fruit de ce travail a donné lieu à l'écriture d'une lettre ouverte adressée aux acteurs de la jeunesse afin d'engager des changements de pratique au sein de leurs institutions.

Signature de la convention sport solidaire

De nombreux clubs de sport de la région, s'impliquent dans des actions d'insertion au bénéfice de leurs licenciés et d'autres jeunes. Pour soutenir ces projets, la DRJSCS* a construit un partenariat avec l'association « Sport sans frontières » qui apporte son savoir faire et le label « club solidaire » dans le domaine du sport-solidaire. Une convention a ainsi été signée entre la DRJSCS* et l'association « Sport sans frontières » le dimanche 9 septembre 2012.

Après le club de Judo de MARNAVAL et son opération « 100 ceintures noires pour l'insertion », c'était au tour du Champagne Châlons Reims Basket (CCRB) de recevoir ce label pour son projet : « un rebond pour l'avenir ».



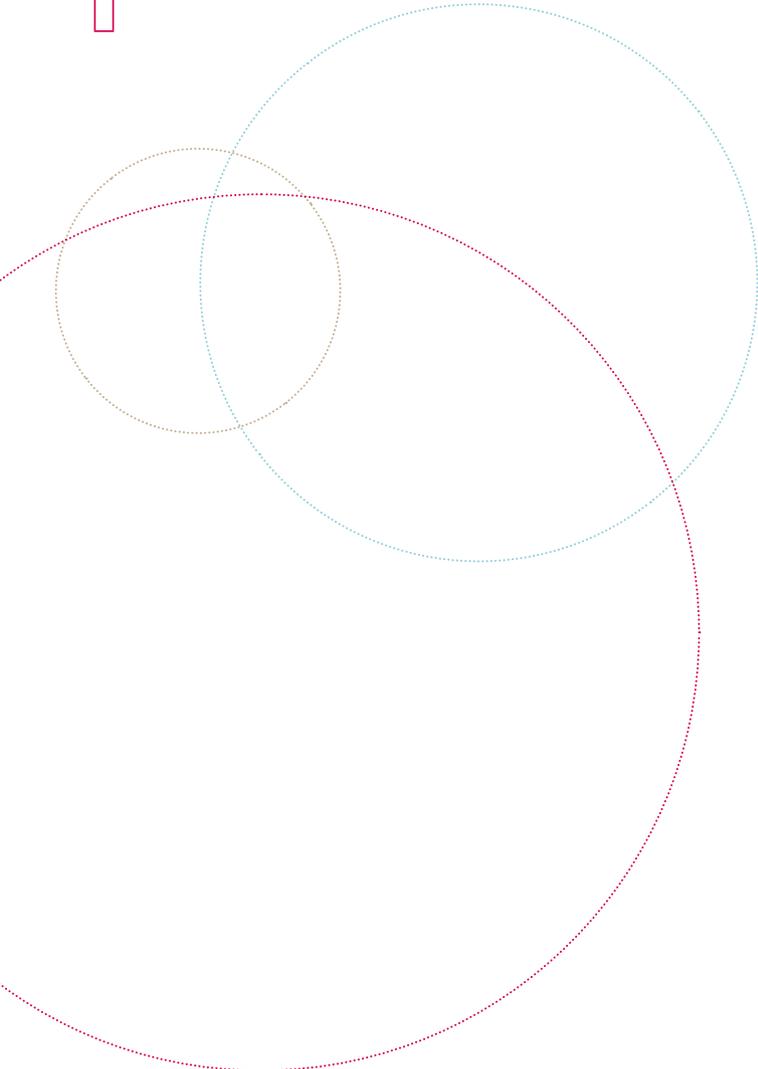
Rencontre régionale des jeunes volontaires en Service Civique



Convention Sport Solidaire

1

Les priorités de l'état,
Acteur de la dynamique
du territoire



Le comité régional olympique et sportif de Champagne-Ardenne, s'est engagé également à promouvoir ces actions et contribuer ainsi au développement de futurs projets avec les clubs régionaux.

Développer les actions d'éducation artistique et culturelle dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux

Facteur d'épanouissement personnel et de démocratisation, l'éducation artistique et culturelle est l'une des priorités gouvernementales. Elle a pour but de permettre de développer, tout au long de la scolarité des élèves, un parcours organisé qui leur permette d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les art. La DRAC et le Rectorat, en partenariat avec les collectivités territoriales, développent une offre d'éducation artistique et culturelle, sur la durée, qui porte une attention particulière aux territoires sensibles (zones urbaines périphériques, zones rurales excentrées).

De nombreuses structures culturelles mènent déjà cette expérience de la construction d'un véritable projet d'éducation artistique, élaboré à l'échelle d'un territoire :

- Le Centre de création pour l'enfance à Tinquieux a imaginé un « passeport culturel » qui touche les différents temps de l'enfant depuis sa naissance et tout au long de sa scolarité.
- Dans le domaine du spectacle vivant, La Salamandre (scène conventionnée de Vitry-le-François) a mis en place une véritable stratégie pour aménager la rencontre entre le jeune public et les artistes et les œuvres autour de la notion d'école du spectateur, touchant ainsi près de 30 % des enfants scolarisés dans la ville, contre un taux national de 6%.
- L'association « Arts Vivants 52 » (Haute-Marne) développe une série d'actions culturelles en direction du milieu scolaire, permettant de réaliser des projets avec des artistes professionnels au sein d'établissements et de donner la possibilité à tous les enfants du département de suivre un projet en danse, musique ou théâtre durant leur scolarité.

 **Le site de la DRAC Champagne-Ardenne**
pour l'Education artistique et culturelle
et notamment les résidences d'artistes

 www.ac-reims.fr

Moderniser l'État

Un Etat engagé sur la qualité du service rendu

Label diversité

Le Label diversité est un engagement concret et efficace en faveur de la prévention des discriminations. La DRJSCS, s'est mobilisée pour obtenir le label diversité attribué par le ministère chargé des affaires sociales (obtenu le 17 octobre). C'est le deuxième périmètre ministériel à être labellisé après les ministères financiers.

Accordée par une commission, après une analyse très sérieuse et exigeante des dossiers de candidature, cette labellisation constitue une vraie reconnaissance pour la DRJSCS. C'est aussi la marque de l'action engagée par les ministères sociaux qui se doivent d'être particulièrement en avance sur la prévention de toute forme de discrimination, question toujours d'actualité.

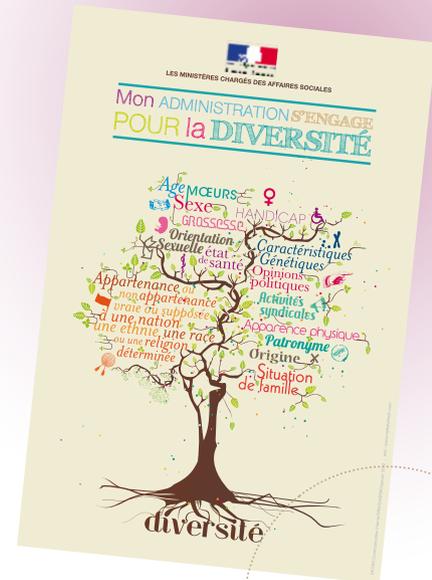
Modernisation de la fonction financière de l'État : des résultats tangibles au niveau du CPCM (centre de prestations comptable mutualisées)

Dans le cadre du déploiement de Chorus, une profonde refonte de l'organisation de la fonction financière a été engagée dans un objectif de professionnalisation, d'amélioration de la productivité et particulièrement des délais de paiement de l'État.

En Champagne-Ardenne, le centre de prestations comptable mutualisé (CPCM), constitué le 1^{er} janvier 2010, est hébergé par la DRAAF*. Il assure le traitement des actes comptables en dépenses et en recettes ainsi que la gestion des actifs dans Chorus pour le compte de 10 services délégants : la DRAAF*, la DREAL*, les 4 DDT* pour la totalité de leurs actes ; les 4 DDCSPP* pour une partie de leurs actes. Au 31 décembre 2012, le CPCM compte 25 agents.

Les principaux défis relevés en 2012 sont :

- l'intégration des interfaces (frais de déplacements, ingénierie publique),
- la gestion des demandes d'achat sous Chorus-Formulaire pour l'ensemble des 10 services délégants,
- le démarrage de la réception des factures au CPCM,
- la mise en place, dans le cadre du contrôle interne comptable du suivi des rejets.



A l'instar de 2011, les consommations de crédits se sont concentrées sur le 4^{ème} trimestre de l'année 2012, même si on note une amélioration sur le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre.

Le délai global de paiement s'élève à 25,18 jours pour 2012 (37,8 jours en 2011).

Le taux de demandes de paiement (DP) payées dans les 30 jours a connu une nette amélioration en 2012.

Ainsi au 2^{ème} semestre, 82 % (73 % en 2011) des DP ont été payées dans les 30 jours contre 67,56 % au 1^{er} semestre (48,38 % en 2011).

La politique des achats de l'État : mission régionale achat (MRA) de Champagne-Ardenne

En 2012, de nouveaux services de l'Etat en Champagne-Ardenne ont fait appel à la MRA pour mutualiser leurs achats.

Dans le cadre de ses prestations de conseil et d'expertise, la MRA a accompagné de nombreux services dans une vingtaine de procédures de marchés publics, engendrant des gains de plus de 290 000 €.

Par ailleurs, le transfert de compétence reste toujours, comme l'année précédente, une priorité ; soixante dix agents, intervenant dans le processus achat, ont ainsi bénéficié de formations sur le code des marchés et l'achat économique, avec, comme objectif, des achats juridiquement plus sécurisés, plus efficaces et plus efficients.

Quant à la passation des marchés régionaux interministériels, elle est devenue la pierre angulaire de l'action de la MRA , avec six marchés notifiés en

prestations de maintenance technique (Chauffage, ventilation et climatisation et ascenseur) et des gains de près de 300 000 €. Sans oublier les marchés interministériels nationaux, pour lesquels la mission relaie localement les informations émanant des ministères et du Service des achats de l'État.

La mission est également intervenue, à plusieurs reprises, dans des colloques organisés par les chambres consulaires, devant des entrepreneurs, pour leur expliquer les rouages du code des marchés publics ; l'un des objectifs de la MRA est, en effet, de faciliter l'accès des PME aux marchés publics.

Au total le plan d'action 2012 de la mission a permis de générer des économies d'un montant global de 850 000 € au total, conjuguant ainsi, une diminution des charges financières des services avec une meilleure utilisation des crédits publics.

850 000 €

D'ÉCONOMIES GÉNÉRÉES
PAR LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS



Communication Interministérielle

80

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE EN 2012

Communiquer à l'échelon régional

Le service régional de la communication interministérielle coordonne et anime le réseaux des chargés de communication en région Champagne-Ardenne sur les grandes thématiques nationales et régionales en lien avec le Service d'Information du Gouvernement.

Il assure les relations avec les médias régionaux, prépare et met en œuvre le plan annuel de communication, gère les publications, administre le portail internet régional.

Les actions clés de communication interministérielle en 2012 :

Un stand de l'Etat lors de la Foire de Châlons-en-Champagne, l'un des événements majeurs de la rentrée dans la région, inaugurée cette année par le Président de la République.

Les services de l'Etat, notamment : la préfecture de région, la DRJSCS et la DREAL se sont associés, afin de promouvoir leur action en région. Un document interministériel a été édité et diffusé spécialement à cette occasion.

Des journées thématiques avec des quizz, des jeux-concours, des conférences ont ponctué cette semaine.

Divers thèmes, tels que les Fonds européens, la sensibilisation à la nouvelle réglementation thermique dans le bâtiment ou le Service civique, ont pu être présentés aux visiteurs.

Plusieurs campagnes de communication nationales ont été relayées en région en 2012, notamment celles portant sur le débat sur la transition énergétique et les emplois d'avenir.

80 Communiqués de presse et 20 dossiers de presse ont été diffusés.

Une lettre électronique de l'Etat en région.

Ce support trimestriel, mis en place en 2011, diffusé auprès des abonnés, des partenaires locaux et des directions régionales, permet une communication régulière sur les actions phares des services de l'Etat. En 2012, il y a eu 3 publications, et la page internet a reçu 2075 visites.

 [la préfecture de région](#)



FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La DRJSCS a proposé plusieurs animations :

- Une conférence dédiée au sport-santé en partenariat avec la CPAM de la Marne et l'Agence Régionale de Santé
- Une journée d'information sur le Service civique
- Une journée dédiée au sport en partenariat avec l'association sport sans frontières et la remise du label Sport solidaire au Champagne Châlons Reims Basket.

Environ 3 000 personnes ont également répondu aux différents quizz thématiques permettant à une cinquantaine d'entre elles de gagner un des lots mis en jeu.

A large, white, hollow outline of the number '2' is positioned on the left side of the page. The background is a solid orange color with decorative white dotted lines forming a partial frame around the text area. At the bottom, there is a green geometric shape and a white triangular shape.

**Les
programmes,
FEDER, FSE,
FEADER et
CPER**

Le FEDER

Fonds européen de développement régional 2007-2013

Son action est dirigée vers l'amélioration de l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité, en accompagnant les mutations économiques, l'innovation, et en favorisant les initiatives dans le domaine du développement durable. Il contribue ainsi à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de la Champagne-Ardenne.

En 2012, le montant cumulé de crédits FEDER, programmés sur le territoire Champardennais depuis 2007, a dépassé 120 millions d'€

Le dégageement d'office (l'obligation faite à l'autorité de gestion d'avoir consommé en N+2 les crédits engagés en année N) a été évité, fin 2012, avec 76,5 millions d'€ certifiés. Le montant des dépenses certifiées a été supérieur de 4,7 millions d'€ à l'objectif fixé.

Au mois de novembre 2012, une mission de la CICC* s'est rendue en Champagne-Ardenne, afin de procéder à un audit des systèmes de gestion et contrôle des programmes cofinancés par le FEDER et le FSE – programmation 2007-2013. Le résultat de l'audit est traité en 2013.

Exemples de projets soutenus par le FEDER en Champagne-Ardenne

→ **EDINORD**, centre de tri et valorisation de déchets industriels et du BTP à Tinquieux (51) ;

→ **La maison de quartier des Sénardes** à Troyes (10). Elle développe, sur un espace de 600m², des actions à caractère social, familial, éducatif, et socioculturel, ouvertes à tous les publics, de la petite enfance aux seniors, en passant par les chercheurs d'emploi. Inscrite dans un projet global de valorisation du

quartier, la maison des Sénardes produit elle-même l'énergie qu'elle consomme, grâce à 340 m² de panneaux photovoltaïques.

→ **Sycorep**, projet de R&D sur un système de compression pour la réalisation de granulés de bois et de luzerne à Charleville-Mézières (08).

Afin de diversifier son activité, la société Paul Deflandre se positionne sur la conception-réalisation de pièces pour machines à granules de bois et de luzerne. Elle s'appuie sur le suivi scientifique et le développement des innovations techniques du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie de Charleville-Mézières.

→ **C2F Implants** à Nogent (52). Ce projet, mené en collaboration avec des chirurgiens, porte sur le développement et l'amélioration de la prothèse de genou à plateau fixe et a donné lieu à un dépôt de brevet.



Le FSE

Fonds social européen

2007-2013

Ce programme a pour principal objectif de soutenir les politiques publiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle pour renouer avec la croissance et l'emploi et permettre aux acteurs de s'adapter aux chocs économiques et aux processus de transformation sociale en cours.

Concernant le programme FSE 2007/2013 intitulé « Compétitivité régionale et emploi », au titre duquel la Champagne-Ardenne est dotée de 83 317 989 € :

En 2012, 8 637 778 € ont été programmés ; le niveau de programmation est en constante progression. Douze sessions d'informations auprès des porteurs de projet ont été réalisées en 2012 pour promouvoir le FSE et accélérer la programmation. Trois appels à projets spécifiques ont été lancés en 2012 et seront renouvelés en 2013 sur la création d'entreprises, le développement de l'employabilité des seniors et l'accès à l'emploi pour les femmes.

Le dégageant d'office (l'obligation faite à l'autorité de gestion d'avoir consommé en N+2 les crédits engagés en année N) a été évité fin 2012, l'objectif fixé en matière de déclaration de dépenses ayant été atteint en fin d'année 2012. Aucun crédit ne sera donc « perdu ». Le niveau de paiement est de 38,5 % de la dotation.

Exemples de projets soutenus par le FSE en Champagne-Ardenne

- **Sessions d'accueil scolaire sur l'ensemble de la région.** Ce projet permet de lutter contre le décrochage scolaire. Il offre un temps scolaire de bilan aux jeunes de 16 ans et plus, non diplômés interrompant ou terminant un parcours de formation initiale et fournit des éléments de bilan aux établissements d'origine des élèves concernés afin de pouvoir mieux les accompagner et les orienter.
- **Accompagnement de parcours et emploi à Epernay (51).** Ce projet est porté par une association qui accompagne les personnes en situation de handicap, dans la construction d'un parcours individuel jusqu'à l'emploi.
- **Plateforme emploi, formation, insertion à Troyes (10).** Cette structure accompagne et facilite l'accès à l'emploi des personnes en difficulté.
- **Formation assistante de vie aux familles à Reims (51)** cette offre s'adresse en priorité aux femmes à la recherche d'un emploi, afin de faciliter leurs incursion professionnel.

Le FEADER

Fonds Européen agricole de développement rural 2007-2013

Il s'agit d'un levier important pour le développement rural en région.

Pour cela, il s'articule autour de trois priorités pour l'Etat :

→ Réduire les disparités sanitaires, sociales et territoriales de la région

En Champagne-Ardenne, la stratégie de développement rural est axée prioritairement sur les services de base à la population en milieu rural : maisons médicales pluridisciplinaires, de services à la petite enfance et de maisons de services publics.

Ainsi en 2012, avec le soutien du FEADER, 5 maisons de santé pluridisciplinaires, 3 micro-crèches, 3 centres culturels ou médiathèques, 6 maisons pour tous (pôles multiservices, commerces...), 4 études sur les schémas de mobilité dans les territoires.

Les maisons de santé pluridisciplinaires ainsi que les médiathèques sont partie intégrantes d'un schéma régional élaboré avec l'appui des services compétents de l'Etat.

→ Renforcer l'attractivité régionale

Dans le cadre d'un appel à projet national, le Conseil général de la Haute-Marne a été retenu et a bénéficié d'une aide de 1 million d'€ pour développer des infrastructures de très haut débit dans les zones rurales (zones blanches).

→ Agir pour l'emploi et la compétitivité durable

Les projets de diversification de 21 exploitations agricoles ont été soutenus dans des domaines aussi variés que la transformation de leur production pour une vente en circuit court, la création d'hébergements touristiques ou la création d'un centre équestre.

L'année 2012 est marquée par une forte dynamique des projets permettant de maintenir et développer les services de base à la population dans les territoires ruraux (axe 3).

L'axe 2 présente un taux de consommation supérieur à la moyenne nationale. L'axe 4 LEADER accuse un retard, justifiant un plan d'action spécifique en 2013.

Exemples de projets soutenus par le FEADER en Champagne-Ardenne

Lieu d'accueil à la ferme et point de vente direct de safran

L'exploitante souhaite commercialiser toute sa production en vente directe :

- à la ferme avec un point d'accueil de visiteurs et un point de vente sur les marchés
- en dépôt vente dans les épiceries fines de la région
- aux professionnels (restaurateurs et chocolatiers)

Création d'une structure « petite enfance » : Service multi-accueil et relais d'assistantes maternelles à Vouziers

La ville de Vouziers a souhaité se doter d'une structure d'accueil « petite enfance » regroupant dans un même lieu un service multi accueil (crèche, halte-garderie) de 15 à 18 places et un relais d'assistantes maternelles. La gestion du service sera confiée à une association locale.

Création d'une médiathèque à Sézanne

La Ville de Sézanne a décidé d'engager la réhabilitation de l'Ancien Collège (prenant en compte la mise aux normes d'accessibilité dans une démarche HQE), qui permettra notamment de créer une médiathèque sur



un peu plus de 1 400 m² et proposera une offre de grande qualité tous publics et tous supports (CD, DVD, informatique, Internet, des ateliers sur la lecture et l'écriture, des expositions...)

Création d'une maison de santé rurale pluridisciplinaire et de services à la personne par la communauté de communes du Bourmontais

Le projet consiste en la création d'une maison de santé rurale pluridisciplinaire et de services à la personne de 400 m².

A ce jour, plusieurs praticiens de santé (deux généralistes, deux infirmières, un podologue, une sage-femme et un orthophoniste) ainsi qu'une structure d'aide à la personne (portage de repas à domicile) se sont engagés à venir s'installer et à exercer leur activité dans des locaux équipés. La réalisation de cette structure de soins générera un poste de secrétaire médicale. Des permanences devraient être assurées par un psychologue. La venue d'autres professionnels (kinésithérapeutes, dentiste) est aussi envisagée à moyen-terme.

La promotion et la valorisation des Fonds européens en Champagne-Ardenne

En plus, de l'action menée sur le stand de l'Etat à la Foire de Châlons-en-Champagne en septembre 2012, la communication sur

les Fonds européens a connu plusieurs moments forts :

Le comité de suivi plurifonds, le 29 juin 2012 qui présente un bilan général des programmes européens (FEDER, FSE et FEADER) : suivi des enveloppes financières, bilan des actions menées en terme d'animation, suivi du plan de communication. Au cours de ce comité, coprésidé par le Préfet de région et le Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, sont présents des représentants de la Commission européenne (DG Régio, DG emploi, DG agriculture), des ministères (Intérieur, Emploi, Agriculture) et des directions régionales.

C'est également l'occasion pour l'ensemble des participants, de visiter des projets soutenus par l'Union européenne grâce aux Fonds. En 2012, il s'agissait du projet de développement du Pôle Rimbaud à Charleville-Mézières et des aménagements de la Meuse pour la prévention des crues.

Campagnes de communication à destination du grand public

La préfecture de région, en lien avec les services gestionnaires, a réalisé de deux campagnes en fin d'année :

La première, était plurifonds, avec la réalisation de quatre films valorisant des projets exemplaires dans chaque département, à travers les témoignages des bénéficiaires.

Ces films ont été diffusés pendant 3 à 4 semaines (entre novembre et décembre),

dans les cinémas de Châlons-en-Champagne, Epernay et Charleville-Mézières.

Ils ont été également présentés en réunions d'information, sur le portail des services de l'Etat en Champagne-Ardenne et sur les sites des directions gestionnaires et de l'Europe s'engage en France.

La deuxième campagne, de trois semaines (fin novembre et début décembre), portait sur le FEDER. Les visuels sont parus dans les éditions (Châlons-en-Champagne, Epernay, Reims et Troyes) de l'hebdomadaire « L'Hebdo du Vendredi ».

Dans le cadre de la préparation des programmations 2014-2020, des groupes de travail ont été mis en place selon les 6 domaines prioritaires, dès la fin du premier semestre 2012.

Cette préparation intègre également le lancement d'un travail spécifique sur la future gouvernance de cet espace de coopération, afin que le mode de fonctionnement du partenariat soit parfaitement adapté aux ambitions portées par acteurs wallons et champardennais.

Programme Transfrontalier

La coopération Champagne-Ardenne Wallonie a été intensifiée, grâce au soutien de l'Ambassade de France en Belgique.

Un premier temps fort s'est tenu à Bruxelles, le 20 mars 2012, avec la signature conjointe, par Rudy DEMOTTE, Vice-Président de la Wallonie et de la fédération Wallonie-Bruxelles, et par Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, et en présence du Préfet de région Champagne-Ardenne, d'un protocole d'intention intitulé « Pour une coopération renforcée entre la Wallonie et la Champagne-Ardenne ».

Ce protocole fixe 6 domaines prioritaires, inscrits dans continuité du protocole de 2001 :

- la compétitivité du territoire,
- la formation, l'emploi et la mobilité des travailleurs,
- la vie quotidienne, le tourisme, les services aux habitants, la santé et l'habitat,
- les infrastructures et les transports,
- l'environnement et la gestion des risques,
- les coopérations triangulaires avec les pays hors Union Européenne.



■ Zones éligibles
In aanmerking komende gebieden

■ Zones adjacentes
Aan grenzen van gebieden

Territoire couvert: 62.000 km²
Population concernée: 10.500.000 habitants
Oppervlakte programma gebied: 62.000 km²
Betrokken bevolking: 10.500.000 inwoners



Séminaire de lancement de l'élaboration des programmes 2014-2020

Des travaux préparatoires à l'élaboration des programmes 2014-2020 lancés dès le printemps 2012

L'année 2012, riche en réflexion et consultation, a marqué le début précoce, en Champagne-Ardenne, de la préparation des programmes 2014-2020

La démarche initiée en Champagne-Ardenne, au printemps 2012 et sous pilotage de l'Etat, a produit un premier document mettant en exergue les grands enjeux actuels et les tendances d'évolutions observées en région.

Dans un premier temps et sur cette base, les services de l'Etat en région ont partagé et consolidé leur regard stratégique sur le territoire, lors d'un séminaire organisé le 6 juin 2012.

Dans un second temps, ces éléments ont été discutés et complétés par un grand nombre de partenaires régionaux (Conseil régional, Conseils généraux, agglomérations, Chambres consulaires, agences de développement, fédérations professionnelles, parcs naturels régionaux, Parc national... soit 250

participants), lors de 4 ateliers thématiques organisés les 10, 11 et 12 septembre 2012. Chacun des ateliers a permis d'enrichir les atouts et faiblesses du territoire et des enjeux qui en découlent, et surtout d'élaborer les axes d'intervention qui pourraient être suivis dans les programmes 2014-2020.

Les travaux préparatoires de l'année 2012 se sont clôturés par un temps fort, le 21 décembre 2012, marquant le démarrage de la phase d'écriture des programmes. Co-présidée par le préfet de région et le président du Conseil régional, cette réunion a été l'occasion de présenter aux 150 participants les grandes lignes des cadrages national et européen ainsi que l'organisation des travaux en région pour élaborer les programmes de la Champagne-Ardenne pour la période 2014-2020.



Séminaire de lancement de l'élaboration des programmes 2014-2020

Le CPER

Contrat de projets Etat-Région

Après la révision à mi-parcours du CPER, réalisée en 2011, l'enjeu en 2012 était de poursuivre la concrétisation des actions inscrites afin d'optimiser la programmation des crédits.

Au 31 décembre, la programmation globale de l'Etat cumulée de 2007 à 2012 s'élève à 123 646 millions d'euros, soit un taux global de 53,4 % par rapport à l'enveloppe Etat CPER.

La part Etat des paiements est de 72,835 millions d'euros, soit 64,6% des crédits engagés.

Comme en 2011, on remarque que l'avancée encore insuffisante de l'engagement du CPER est directement liée au stade de concrétisation encore incomplet d'opérations très lourdes financièrement, notamment l'électrification de la ligne Paris-Troyes qui pèse à elle seule 20 % de l'enveloppe Etat du CPER.

Volet territorial du CPER

En 2012, le FNADT (Fonds National d'Aménagement de Développement du Territoire) a été principalement mobilisé sur les Relais de services Publics, ce qui porte à 4,8 M € le montant FNADT total engagé sur le volet territorial depuis 2007. Par ailleurs, la dynamique de projets est notable dans les Ardennes (notamment via le contrat de développement économique des Ardennes).

Le FNADT, mobilisé pour la création de maisons de santé pluridisciplinaires en milieu rural

La Champagne-Ardenne s'est inscrite dans l'appel à projets national « 250 maisons de santé en milieu rural » pour agir en faveur de la lutte contre la désertification médicale. A ce titre, en 2012, ce sont 12

dossiers qui ont été validés par le Comité de sélection régional du mois de juin. 9 de ces 12 dossiers, les plus avancés, ont bénéficié chacun de 100 000 € de FNADT en 2012, les trois autres étant financés en 2013.

Exemples d'opérations significatives de l'année 2012

→ « **Soutenir la compétitivité des grandes filières agricoles** »

La reprise des investissements dans les exploitations d'élevage (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage) s'est confirmée en 2012, avec le financement de 80 dossiers pour un montant de 635 000 €, ce qui correspond à une nouvelle progression du nombre de dossiers.

Le Plan Végétal pour l'Environnement (PVE) a accompagné des investissements qui se sont maintenus à un niveau élevé, avec 282 dossiers pour l'engagement de 830 000 €.

→ **Grand projet « Moderniser les systèmes de transport »**

Le volet « transports du CPER dispose d'une enveloppe de 114 millions d'euros, répartis à parts égales entre l'Etat et la Région. L'opération « Electrification de la ligne Paris-Troyes » mobilise 80 % de cette somme, soit 45 millions d'€. Le Comité de pilotage de cette opération a validé, en février 2012, le contenu des études d'avant-projet.

Les travaux d'élargissement de la porte de garde du port de Givet ont été achevés en juillet 2012, pour un montant de 4 millions d'€ et une participation de l'Etat à hauteur de 500 000 €.

 Suivi du CPER en
Champagne-Ardenne



GLOSSAIRE

ACSE Agence nationale pour la Cohésion Sociale et L'Égalité des chances

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ARS CA Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne

ASH Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie

CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPER Contrat de Projets Etat-Région

CREPS Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives

CUCS Contrats Urbains de Cohésion Sociale

DASEN Directeurs Académique des Services de l'Éducation Nationale

DDCSPP Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DDT Direction Départementale des Territoires

DGESCO Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

DIRECCTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRJSCS Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DRRT Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie

DSEDEN Direction des services départementaux (anciennement inspection académique)

ENT Espace Numérique de Travail

ENR Énergies Renouvelables

FEADER Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER Fonds Européen pour le Développement Régional

FSE Fonds Social Européen

GPEC Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

GIP ARIFOR Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

IEN TICE Inspecteurs de l'Éducation Nationale en charge du pilotage de l'ensemble des actions TICE

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

MILDT Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie

ONF Office national des Forêts

ORCCA Office Régional Culturel de
Champagne-Ardenne

PCAER Plan Climat Air Energie

PLU Plan Local d'Urbanisme

Pôle IAR Pôle de compétitivité Industries
et Agro-Ressources

PME Petites et Moyennes Entreprises

POS Plan d'Occupation des Sols

PRSE2 Plan Régional santé environnement

RFF Réseau Ferré de France

RTE Réseau de Transport d'Electricité

SCoT Schéma de cohérence territoriale

SEGPA Section d'Enseignement Général
et professionnel Adapté

SGAR Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

SIDPC Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

SIRACEDPC Service Interministériel régional
des Affaires Civiles et Economiques de Défense
et de Protection Civiles

TPE Très Petites Entreprises

URCA Université de Reims Champagne-Ardenne

VNF Voies Navigables de France

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Préfecture de la région Champagne-Ardenne
1 cours d'Ormesson
51 000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 26 12 52
www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr

AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale des finances publiques
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Direction régionale des affaires culturelles
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Rectorat
Agence régionale de santé

